Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Touche (la) - Tome IV

Touche (la)

Touche (la), c^ne^ du *Buret.* — D^lle^ Anne-Félix de Hardouin s'oppose à la vente nationale de cette métairie, temporel de la chapelle du Pin, 2 avril 1792.

Touche (la)

== c^ne^ de *Changé.* — Mét. à Pierre-Jos. Perier de la Girardière, 1786. — Une compagnie de guides y était cantonnée, septembre 1794.

Touche (la)

== c^ne^ de *Chantrigné.* — Clos. laissée par Pierre Gaultier, prêtre, † à Placé, 1759, à Et. Gaultier.

Touche (la)

== c^ne^ de la *Chapelle-Craonnaise.* — Fr. Mauxion et Jacquine Boulay y vendent à Louis Lecomte, 1739. — Clos. à Fr. Cadotz, veuf de Marie Planchenault, 1780. — Lecomte et trois autres Chouans rançonnent la femme Lecot de 200 ℔, 18 nov. 1794. — Chartier, président de la municipalité de Craon, dénonce comme s'y retirant chez sa belle-sœur, Ferré du Guénault, marchand de chevaux, ancien contrebandier, septembre 1798, frère de Ferré du Moquart, tué à Craon comme espion des Vendéens, 28 oct. 1793.

Touche (la)

== c^ne^ de *Charchigné.* — Jean de Moré avait pour femme Françoise Gobé, 1545 ; Cath., leur fille, épouse Fr. Regnard. — Mét. et maison de maître à Mathieu Garnier, vicaire à Couterne, et à Pierre Garnier, bourgeois de Lassay, 1761.

Touche (la)

== c^ne^ de *Chemeré-le-R.* — Les hoirs de feu Robin de la Roche relèvent de Chemeré « à cause de l'hommage qu'ils ont sur les Touches, » 1415. — A Louis Trotry de la Touche, négociant à Cossé, trésorier du district de Craon, 1791, décrété d'arrestation pour ne pas s'être opposé aux Chouans qui prirent Chemeré, le 29 mai 1799.

Touche (la)

== c^ne^ de *Congrier.* — Mét. vendue par Jeanne du Boisjourdan à Madel. du Boisjourdan, veuve de N. Gaultier de Brûlon, 1716.

Touche (la)

== c^ne^ de *Cossé-le-Vivien.* — Restituée à Jos. Berset, veuf de Marie Foucault des Bigottières, 1797.

Touche (la)

== c^ne de la *Croixille.* — La *Touche-Matignon.* — Lieu noble vendu par Thomas-Alexis de Goyon, de Saint-Servan, à Fr. Moreau, 1730 ; licitée à Jean Le Segretain, 1787.

Touche (la)

== c^ne de *Deux-Evailles.* — L'hébergement est donné par le seigneur de la Beschère pour le logement du curé, 1248. — La clos., fond, propriété, domaine et seigneurie, que René Sohier, marchand au bourg. tenait à ferme, sont acquis pour 1.200 ℔ par lui de n. h. Jean Murzeau, écuyer, sieur de la Fellière, et de Renée Rallier, sa femme, qui les tenait de sa mère, 1606. — La dame de la Roche-Piche-mer en rend aveu à la Beschère, le 16 mai 1636 (Cart. de Deux-Evailles, f. 180).

Touche (la)

== c^ne de *Fromentières.* — Titre sacerdotal de Franç. Baillif, fils de Joseph B., 1742 ; à Perrine et Françoise B., 1771 ; — autre à Mathu. Gourdon, 1776.

Touche (la)

== c^ne de *Houssay.* — A Perrine Coignard, 1774. — Le closier, Jean Rezé, est prévenu d'avoir enlevé furtivement le fusil d'un volontaire de service au corps de garde, 24 thermidor an II.

Touche (la)

== c^ne du *Housseau.* — A Jul. Vieilpeau, vicaire à Saint-Ouen-le-Brisoul, † 1786.

Touche (la)

== c^ne d'*Izé.* — En rendent aveu à Evron : Jul. Lemesnager, de Bais, 1734 ; la veuve Pattier du Ponceau, 1786.

Touche (la)

== c^ne de *Landivy.* — Y acquiert Jean Dugué, avocat, de Perrine Le Jariel, 1780.

Touche (la)

== c^ne de *Lassay.* — Laissée par Julienne du Mesnil à Françoise et René de Meaulne, et à René de la Broise, 1718. — A Nic.-Ch. Jouanne, époux de Marie Lemarchand, demeurant au château du Plessis-Châtillon, 1766-1773.

Touche (la)

== c^ne de *Livré.* — Clos. vendue par Arm.-René de Hardouin de la Girouardière à Jos. Houdmon, notaire à Craon, 1765.

Touche (la)

== c^ne de *Longuefuye.* — En est sieur Galliot de Baubigné, fils du seigneur de Chasnay, mari de Jeanne de la

Chapelle, vers 1750.

Touche (la)

== c^ne^ de *Marigné-Peuton.* — « Courtillerie de la Touche-Bouvier, » de la tenue de l'Aunay, 1506, 1784.

Touche (la)

== c^ne^ de *Martigné.* — Mét. à Et. Vital, de Martigné, 1731 ; vendue nat^t^ sur N. Vital, prêtre déporté, 1794.

Touche (la)

== c^ne^ de *Mayenne.* — A Fr. Baguelin, prêtre, † à Mayenne, 1731 ; à Louis Lemoine de la Besnardière, 1751.

Touche (la)

== c^ne^ de *Mée.* — Ce sont Gilles de Quatrebarbes, fils de Jean de Q., et Marg. d'Auvers, qu'on voyait représentés dans l'enfeu de Mée. — Arthus de Maillé et ses enfants : Claude, baron de Cousteaux, et Jeanne, demeurant à Angers, engagent « à grâce de trois semaines », pour 1.600 ℔, ce qui leur revient dans la Touche-Quatrebarbes, de la succes. de Claude de Gravy, femme et mère des susdits, héritière de Genev. du Hallay, veuve de Louis de Villeprouvée (*Maison de Maillé,* t. II, p. 372). — Jacq. Chartier, de Craon, acquéreur nat., est rançonné par les Chouans, 25 nov. 1799. Il était interné à Angers, en 1816. — Il y avait deux plaques de foyer aux armes d'Héliand, trois alérions, une encore en place, brisée ; l'autre est au château de Craon, en deux morceaux.

Touche (la)

== c^ne^ de *Meslay.* — Petit château moderne, cantonné de tours aux quatre coins ; galerie sur l'entablement. — Clos. licitée par Louise Lenain, veuve de Jean-Fr. Bidault, notaire, à Françoise Lenain, veuve de N. Chamaillard, 1771.

Touche (la)

== c^ne^ de *Montigné.* — La *Petite-Touche-Legereau.*

Touche (la)

== c^ne^ de *Moulay.* — Clos. arrentée par Richard Pottier, de Caen, à Jul. Foucher, de Moulay, 1748.